

L'impact de la coopération des Brics sur le commerce des pays d'Afrique : Une revue de la littérature théorique et empirique

The impact of Brics cooperation on trade in African countries: A review of theoretical and empirical literature

Luresse Chansie MAKEBI IDANGA

(Doctorante en Sciences Economiques) Laboratoire des Régulations Economiques et Intelligence Stratégique (REI) Faculté d'Economie et de Gestion–Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Hamimida MAMA

(Enseignante Chercheuse, PES) Laboratoire des Régulations Economiques et Intelligence Stratégique (REIS) Faculté d'Economie et de Gestion–Université Hassan II de Casablanca, Maroc

Date de soumission : 12/01/2026

Date d'acceptation : 03/03/2026

Pour citer cet article :

MAKEBI IDANGA. L.C. & MAMA. H. (2026) « L'impact de la coopération des Brics sur le commerce des pays d'Afrique : Une revue de la littérature théorique et empirique », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 3 » pp : 757- 780.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

La coopération sud-sud (CSS) est l'un des mécanismes qui continue de marquer les relations économiques internationales (REI) contemporaines. D'après les protagonistes de cette dynamique économique, l'objectif est de favoriser le développement des pays du Sud. Ainsi, plusieurs auteurs ont défini cette terminologie. Leurs investigations montrent qu'elle ne contient pas de définition homogène et universelle. Tout au long de ce travail, nous mettrons en lumière la notion de CSS afin de bien cerner le concept dans le cadre de la coopération entre le groupe des Brics et les pays d'Afrique. Cet article se donne aussi pour mission d'analyser l'impact de la coopération des Brics sur le commerce des pays d'Afrique dans le cadre d'un partenariat « gagnant-gagnant » à travers une revue de la littérature théorique et empirique. Pour les classiques, ce sont les avantages absolus, relatifs, et les dotations factorielles qui influencent le volume des échanges commerciaux Brics-Afrique. A contrario les modèles de la dépendance des ressources naturelles doutent des effets positifs de ce partenariat sur le commerce africain. La théorie moderne de Linder (1961), qui s'appuie sur les structures de demandes et les niveaux de PIB par habitant similaires justifie le commerce Brics-Afrique. (Balassa, 1982) par contre constate que les politiques commerciales comme la suppression des droits de douane affectent le volume des échanges commerciaux.

Mots clés : Coopération Sud-Sud, Brics ; Pays d'Afrique ; Théorie du commerce international ; Impact commercial.

Summary

South-South Cooperation (SSC) is one of the mechanisms that continues to shape contemporary international economic relations. According to the protagonists of this economic dynamic, the objective is to promote the development of Southern countries. Several authors have attempted to accurately define this terminology. However, their investigations show that there is no single, universal definition. Throughout this work, the aim is to highlight the notion of SSC in order to clearly define the concept within the framework of cooperation between the Brics group and African countries. This article also aims to analyse the impact of Brics cooperation on the level of trade in African countries within the framework of a "win-win" partnership through a review of theoretical and empirical literature.

For the classics, it is absolute and encompasses relative advantages and factor endowments that have a favourable impact on the volume of trade between Brics and Africa's partners.

Conversely, resource dependency models cast doubt on the positive effects of this partnership on African trade. Linder's modern theory (1961), which is based on similar demand structures for goods, justifies trade between Brics and African countries with similar levels of GDP per capita. Balassa (1982), on the other hand, notes that trade policies such as the removal of customs duties affect the volume of trade.

Keywords: South-South cooperation, Brics; African countries; international trade theory; trade impact.

Introduction

La coopération Sud-Sud (CSS) constitue un sujet central dans les discussions actuelles des relations économiques internationales (REI), plusieurs auteurs vantent les mérites de ce mécanisme économique, notamment en ce qui concerne particulièrement le partenariat entre les Brics et les pays africains. Des chercheurs tels que (Bernard et al, 2021.; Diaw & Tran, 2020.; Didier,2016.;Greenaway & Milner,1990; Jean Tchitchoua et Bernard Nguenkeng, 2021; Jenkins & Edwards, 2006),ont analysé ce sujet, en mettant en lumière l'influence des Brics sur le commerce africain. Leurs analyses révèlent un effet positif de cette dynamique sur le volume du commerce Africain. (Tchitchoua et Nguenkeng,2021) par exemple, notent que lorsque le PIB des Brics, augmente de (10 %,) il entraîne une hausse de (11 %) du commerce total des Brics et l'Afrique, par ricochet, quand le PIB des pays africains augmente de (10 %) il conduit à la croissance d'environ (10,4 %) du commerce des deux acteurs économiques entre 1995 à 2013. D'un point de vue théorique, la spécialisation par les avantages absolus (Smith 1776) et relatifs (Ricardo1817), la thèse de Linder (1961), qui repose sur la similitude des structures de demande et des niveaux de PIB entre les pays favorisent le commerce entre les Brics et l'Afrique.

Pour (Balassa Bela,1982) et (Greenaway & Milner, 1990), ce sont les politiques commerciales étatiques telles que la réduction ou l'élimination des droits de douane qui influencent le commerce du groupe des Brics et l'Afrique. A l'inverse, les théories de la dépendance des ressources naturelles (Prebisch et Singer 1950), de l'échange inégal (Arghiri,1969) voient d'un œil douteux ce partenariat en ce sens que, même s'il peut contribuer à la prolifération du commerce, les partenaires africains risquent de se limiter à l'exportation des produits naturelles, qui va entraîner des asymétries commerciales (Montet, 1986; Peixoto, 1977)

La question qui fait l'objet de notre analyse est la suivante : est-ce que la coopération avec les Brics affecte de manière positive le volume commercial des pays africains ?

Cet article se propose d'analyser l'effet du partenariat avec les Brics sur le commerce africain dans un cadre mutuellement bénéfique. Ainsi donc nous allons prendre pour appuie, la littérature existante et les études empiriques pertinentes. Nous débuterons par la revue exhaustive de la littérature à travers laquelle l'historique, les différentes approches du concept « CSS » jusqu'à l'émergence des Brics et de leur coopération avec l'Afrique seront énumérés. Ensuite, notre attention se portera sur les diverses théories traditionnelles et travaux empiriques explorant comment la coopération avec les Brics impacte le commerce africain; cela sera suivi par une présentation du modèle gravitationnel qui sert d'outil fondamental pour toutes ces

analyses empiriques. Enfin, nous discuterons des résultats issus tant de notre revue littéraire que des recherches empiriques menées dans ce domaine.

1. Revue de littérature

1.1. Historique, et les objectifs de la coopération Sud-Sud

L'un des événements majeurs qui continue de marquer l'histoire des relations économiques internationales (REI) de nos jours est la CSS. Elle trouve ses origines lors de la Conférence de Bandung en 1955 (Seddik et al 2020). Cette rencontre qui a réuni 26 représentants des pays d'Afrique en cours de décolonisation et les pays d'Asie déjà indépendants, se veut de consolider l'idée de décolonisation et l'indépendance des peuples Africains et Asiatiques par les luttes de libération nationale des pays du « Tiers-Monde ¹ », vis-à-vis des pays du Nord.

(Pereira & Medeiros, 2015), considèrent que lors de cette rencontre, les fondements convenus entre Etats Afro-Asiatiques sont de lutter contre les conséquences nocives de la colonisation, la marginalisation, les abus, l'extrême pauvreté, le racisme, la violation des droits des peuples pour leur autodétermination, la lutte pour l'indépendance, la lutte contre les exclusions de ces pays dans les discussions internationales.

La conférence peut être divisée en trois phases : La première concerne la création des principes de la CSS et son ascension en 1970. Ces principes sont une réponse de soutien pour les pays Afro-Asiatiques qui étaient confrontés à de graves problèmes de sous-développement en 1955. C'est dans ce contexte que lors de cette phase les mouvements et institutions comme le « Tiers Monde », le « Mouvement des Non Alignés (1961) »², « la lutte économique Nord-Sud », « l'Organisation des Nations Unies », la « Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement » et « le Groupe des 77 ³ » ont été créés . Les dix directives de la conférence de Bandung (1955), se résume comme suit :

- Le respect des libertés fondamentales de l'Homme, les objectifs et les normes de la Charte

¹ Alfred Sauvy 1950 définit le « Tiers Monde » comme l'ensemble des pays dits pays « en développement », devenus des acteurs actifs de la vie internationale, après la conquête de leur indépendance » (Samir Amin et Fayçal YACHIR 1988)

² Le MNA regroupe les pays qui en plein cœur de la guerre froide, refusent de se ranger derrière l'une des deux superpuissances, les Etats-Unis ou l'URSS.(Maurel, .)

³ Le G77 son rôle substantiel concerne la promotion d'un cadre général de la CSS à travers l'établissement de ses principes directeurs.

- Le respect de l'autorité et l'intégrité de l'espace terrestre des États.⁴
- L'abstinence de s'ingérer dans les affaires internes d'un autre État
- Le respect du droit de chaque pays à se défendre de manière légitime, que ça soit individuellement ou collectivement, selon la Charte de l'ONU.
- La renonciation à utilisation des groupes de défense commune pour servir les intérêts personnels à l'une de Puissances mondiales
- S'abstenir de recourir à la menace et la violence contre un autre Etat et bafouer son l'intégrité de son espace territoriale et son indépendance en tant qu'Etat souverain.
- Le règlement pacifique des conflits internationaux par l'usage des négociations ou de la conciliation
- Se garder d'exercer la pression sur un autre État
- Le développement des intérêts communs et la coopération mutuelle
- Le respect de la justice et les engagements internationaux.(Nasser,2022)

La deuxième phase de la CSS reste marquer par le pic du néolibéralisme des années 80. Malgré les avancées remarquables d'institutionnalisation de la CSS auprès des Nations, cette étape est sujette à plusieurs obstacles. En effet, l'expansion du néolibéralisme et le système capitaliste, détériorent la CSS .Cette dégradation s'explique par le fait que les pays du Nord imposaient des charges fiscales en défaveur des pays du Sud d'une part, (Pereira & Medeiros, 2015) et d'autre part la similitude du niveau de développement et la structure productive des pays du Sud qui se limitaient aux ressources du sous-sol et à la main d'œuvre sous-payée. (Seddik et al.,2020.)

Après les difficultés de la deuxième phase, la troisième se suit par un optimisme et une reprise fulgurante. La guerre froide qui marque les années 90 représente une opportunité stratégique pour les pays du Tiers Monde. En effet, plusieurs pays du Sud comme l'Inde, la Chine, etc, lors de la déstabilisation des grandes économies, renforcent leurs relations économiques et établissent le nouvel ordre économique mondial.

Ainsi donc quels sont les objectifs de la CSS ?

Les objectifs de la CSS mettent en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les résultats attendus de cette collaboration, ils consolident les axes de coopération comme l'égalité, la non-ingérence, le bénéfice mutuel, le partage des savoirs faire, etc.

⁴ Les 10 principes de Bandung (1950) sont disponibles dans le document du Mouvement de la jeunesse Nasser du lien suivant <https://nasseryouthmovement.net/fr/pdlcdb>

Par exemple les objectifs de la CSS permettent : ⁵

- De renforcer l'indépendance des pays en développement en leur octroyant les moyens de construire des solutions propres à leurs valeurs et à leurs besoins.
- Partager les expériences, et mettre en commun des ressources complémentaires
- Contribuer à améliorer la capacité commune, à identifier les principaux défis en matière de développement et à concevoir des stratégies pour y répondre.
- Développer et renforcer la coopération au développement par la mise en commun des capacités afin d'utiliser les ressources plus efficacement.
- Développer et le renforcer les capacités technologiques afin de mieux utiliser, absorber et adapter les technologies et les compétences.(ONU,2025.)

Ainsi donc comment peut-on définir la terminologie de CSS ? et comment la CSS a-t-elle permit l'émergence des Brics et leur coopération avec l'Afrique ?

1.2. La coopération Sud-Sud quelles définitions ?

Généralement lorsque l'on définit la CSS l'on cite en premier lieu la définition fourre-tout des Nations Unies. Placé sous l'égide du PNUD, il définit la CSS comme suit : c'est « *un cadre global de coopération entre pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental, et technique. Elle implique deux ou plusieurs pays en développement et peut avoir lieu au niveau bilatéral, régional, sous régional ou interrégional. Les pays en développement échangent connaissances, expertise, ressources, et compétences afin d'atteindre leurs objectifs de développement* ». (Soulé-Kohndou,2013.)

Cette explication sous-entend que, la CSS concerne les échanges d'expertise et d'expérience des pays du Sud dans les domaines comme le commerce, les finances, les technologies, les cultures, éducation etc. Elle diffère d'autres coopérations en ce sens que les aides financières de l'extérieure des pays impliqués telles que les prêts et les subventions des projets et investissements sociaux et d'infrastructures, se font dans ce contexte à de taux raisonnable. (Soulé-Kohndou,2013.)

(Mello et Souza, 2014) soulignent même que la CSS se concentre sur le partage et l'échange d'une multitude de domaines et d'activités qui visent le développement socio-économique interne et altruiste des pays concernés. En ce qui concerne le développement interne, ce système touche les domaines comme le commerce et le transfert des technologies. Pour la coopération

⁵ Les objectifs sont disponibles sur le site des nations unies suivant : <https://www.un.org/fr/observances/south-south-cooperation-day>

altruiste, il voit plutôt en la CSS un moyen par lequel le progrès de la société des partenaires s'effectue par des dons, des prêts et l'annulation des dettes.

La Conférence de Haut Niveau pour la CSS en 2019 a par contre mis un accent particulier sur le paramètre institutionnel pour expliquer la CSS. Ainsi c'est un partenariat à travers lequel les pays du Sud partagent et mettent en place un cadre constitutionnel qui leur permet de s'intégrer et échanger sans difficulté au niveau national, régional et mondial. Ce qui est bénéfique pour tous les pays participants en ce sens qu'elle permet une plus grande participation et le développement issus de ce type de partenariat (United Nations 2019)

Toutefois, si la première vague de travaux citées plus haut considère la CSS comme un moyen par lequel les pays concernés échangent des techniques, les expériences pour leur développement, d'autres travaux vont au-delà de ces aspects. La CSS implique les notions de solidarité, d'égalité, d'indépendance, de respect de souveraineté des Etats.

C'est ainsi que (Bergamaschi et al, 2017) soulignent que la CSS est un mécanisme qui lie les pays en voie de développement ou émergents entre eux par de nombreux accords d'une part, et d'autre part cette technique promeut et soutient les valeurs d'égalité, de solidarité et du respect de la souveraineté et de l'intégrité des nations. Pour (Bergamaschi et al, 2017), la CSS est la résultante de la lutte des pays africains et asiatiques pour obtenir leur indépendance. Ce mécanisme vante les mérites d'une coopération basée sur l'expulsion de la logique de domination des pays du Nord à l'encontre des les pays du Sud. (Santime, 2020)

La conférence de Nairobi perçoit en la CSS un système qui lie les pays du sud, les pays émergents entre eux à cause de leurs expériences historiques similaires et communes .Ainsi, ces différents pays sont assoiffés de souveraineté et de l'appropriation nationale Dans ce type de coopération l'absence de toute condition est le plier de cette coopération et elle est expurgée de toute forme d'aide publique au développement, et doit être fondée sur le principe de : « *partenariat entre égaux fondé sur la solidarité* ». (Boulaksili et al. 2020).

(Mello e Souza 2014) affirment que l'un des principes majeurs de la CSS est le fait qu'il est antagoniste à la coopération Nord-Sud. Dans les règles de la CSS, les deux parties doivent bénéficier mutuellement de ce mécanisme. Or la coopération Nord-Sud est fondée sur les principes des aides et les dons caritatifs, le contrôle de l'économie et des ressources des pays du Sud, l'implication sans limite des pays du Nord dans ces différentes économies.

Dans notre analyse nous nous pencherons sur la définition de (Bergamaschi et al, 2017) qui prend en compte tous les paramètres de la CSS que sont : le principe de l'échange « gagnant-gagnant », le respect de « la souveraineté des Etats », le principe de « solidarité ».

1.3. La coopération Sud-Sud : Les Brics et les pays d'Afrique

1.3.1. Les Brics : historique, élargissement et objectif

Depuis les années 2000, l'on assiste à un nouvel équilibre mondial. Cette nouvelle configuration bouleverse les anciennes tendances de coopération et partenariats dans le monde. Les partenariats issus du mouvement de la CSS viennent restructurer le fonctionnement du monde autrefois dominé par les occidentaux. C'est dans ce contexte que les BRIC apparaissent. C'est à l'économiste britannique Jim O'Neill à qui l'on doit la création de l'acronyme Bric. Le groupe est constitué au départ des quatre pays suivants : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Dans son article de référence sur l'histoire des Bric il présente ces quatre pays qui n'appartiennent pas au « G7 », ⁶mais sont attractifs pour les investisseurs internationaux, et sont appelés à le devenir davantage au cours de la décennie 2001 à 2011. Les faits lui ont donné raison car ses pays connaissent une ascension fulgurante dans l'économie mondiale. Entre 2001 et 2011, leur contribution au PIB mondial est passé de 8% à 14% (Vedie, 2023)

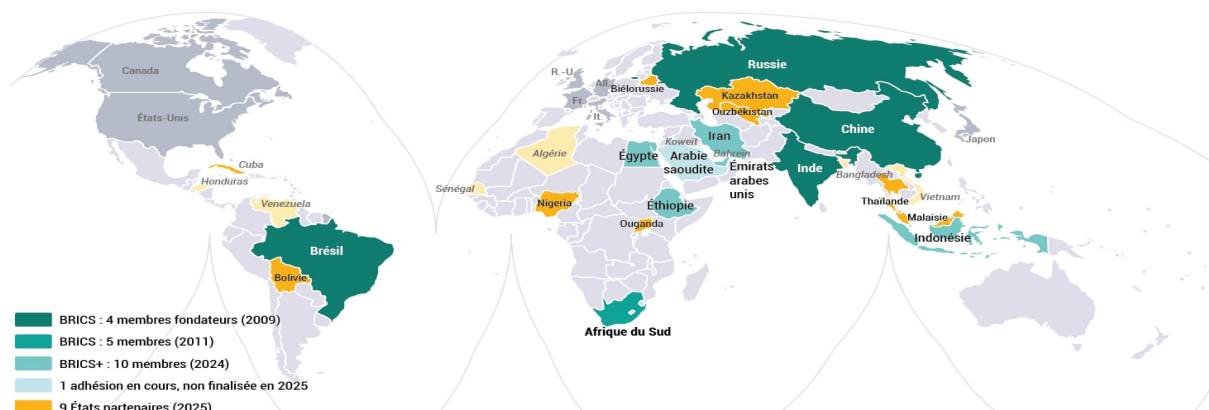
Les Brics sont un club informel multilatéral de puissances émergentes qui prônent pour un nouvel équilibre des pouvoirs au sein du système international et de la gouvernance mondiale plus favorable aux intérêts du Sud (Christopher Ventura, 2023.)

En 2011, l'Afrique du Sud intègre les Bric. Il devient le premier pays africain à rejoindre le groupe. Ainsi l'acronyme « Bric » se transforme en « Brics » avec le « S » de South Africa. L'intégration de celui-ci au club en plus de symboliser un nouveau modèle de CSS avec le continent africain, offre une nouvelle vision au développement. (Vedie, 2023). Lors du XVème sommet des Brics à Johannesburg en janvier 2024, cinq autres pays s'ajoutent au forum (l'Iran, l'Arabie Saoudite, l'Éthiopie, l'Égypte, les Émirats Arabes Unis). Ainsi l'acronyme « Bric » est passé de « Brics » en 2011 à « Brics + » en janvier 2024. Aujourd'hui les Brics+ sont constitués de onze pays avec l'adhésion de l'Indonésie en janvier 2025. Au total les Brics+ sont constitués du : (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Iran, Arabie Saoudite, Éthiopie, Égypte, Indonésie et les Émirats Arabes Unis. (Ventura, 2023.)

⁶ Le groupe des 7 se compose des USA, Japon, Allemagne, France, Royaume uni, Italie et Canada qui se réunit dans le but de coordonner les approches en matière de stabilité économique mondiale, préservation de la paix, la sécurité internationales et d'autres questions transnationales. (Japan Forum on International Relations, 2022.)

Définition disponible https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/programmes/Programme-japon/Publications/2021_2022/202211-prog-japon.pdf

L'élargissement des Brics au 1er janvier 2024



Notes : Les pays en gris sont les pays du G7 et l'union Européenne.

Il est important de signaler que l'adhésion de l'Indonésie au groupe a été finalisée le 6 janvier 2025. Ainsi depuis janvier 2025 les Brics sont au nombre de 11.

Source : Le Grand Continent, G7, infobrics.org

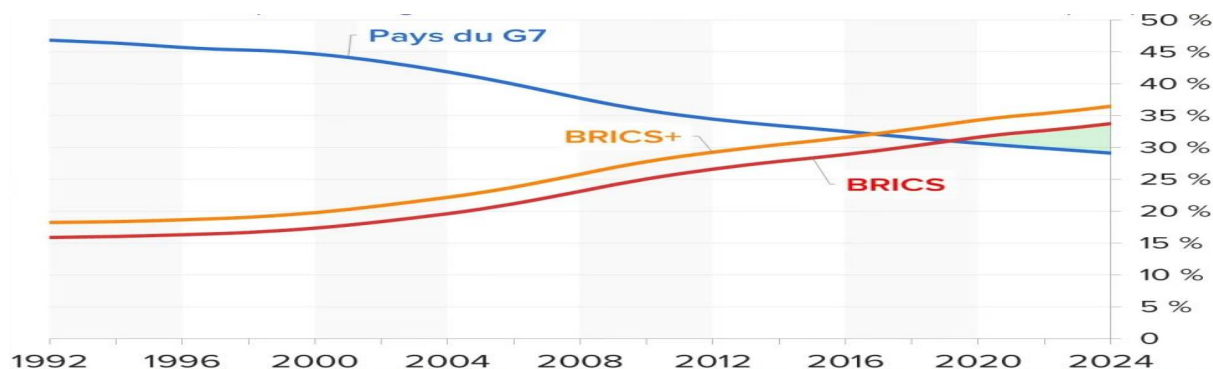
1.3.2. Le poids économique des Brics

Les Brics présentent un grand potentiel économique. En ce qui concerne le forum des cinq, les statistiques du (FMI) montrent qu'ils occupent un tiers de la surface du territoire mondial et regorgent environ 42 % de la population mondiale.⁷ La part des Brics à cinq dans le PIB mondial dépasse largement celle du G7. (34,6 % en parité de pouvoir d'achat PPA des Brics contre 29,9 % pour les pays du G7 en 2024 confère graphique ci-dessous). (FMI,2024,).

Aujourd'hui avec son élargissement au Brics +, les données statistiques montrent que les Brics confortent son poids démographique et économique. Les Brics+ représentent près de la moitié de la population mondiale. En 2024, la population des Brics+ s'élève à 3,8 milliards d'habitants, soit 46 %, contre un peu moins de 10 % des sept pays du G7 (Etats-Unis, Canada, Japon, Royaume-Uni, Allemagne, France et Italie).(Banque de France,2024.) En 2024, le PIB mondial des Brics + est évalué à 36 %. La Chine occupe une place dominante au sein du club. À elle seule elle cumule 52 % du PIB (en PPA) des Brics+.(Banque de France,2024.)

⁷ Document de stratégie générale 2022-2026 de la Nouvelle banque de développement (NDB) des BRICS, https://www.ndb.int/wpcontent/uploads/2022/07/NDB_StrategyDocument_Eversion-1.pdf

Graphique croissance comparée des parts du G7, des BRICS et BRICS+ dans le PIB mondial, en parité de pouvoir d'achat



Sources : Fonds monétaire international ; calculs Banque de France

Outre leurs atouts économiques, avec l'entrée de nouveaux membres, les Brics+ représentent une immense puissance mondiale dans les énergies pétrolières. Ils cumulent 54% de la production mondiale de pétrole soit (41% des réserves mondiales prouvées), avec plus de 53% des réserves mondiales de gaz naturel et 40% de celles de charbon. L'influence et la puissance mondiale des Brics+ dans les énergies pétrolières s'expliquent par le fait que le club détient trois des dix premières puissances mondiales pétrolières (l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et l'Iran. Les pays). (Rapport des Brics 2023,.)

1.4. Historique de la coopération Brics-Afrique :

1.4.1. Les caractéristiques des économies Africaines

Malgré les échanges commerciaux entre les pays africains qui ont atteint une valeur de 208 milliards de dollars en 2024, le rapport de la (CNUCED, 2025) sur «*la situation de la dépendance aux produits de base des pays africains*», expose que le commerce extérieur de ces économies continue de dépendre des produits de bases. Ces produits sont constitués des produits énergétiques, miniers et agricoles.(Banque africaine d'import-export 2025; CNUCED,2025.)

Ainsi pour l'année 2023, pour ce qui est de produits énergétiques ; le pétrole et le gaz représentent plus de (94,6%) sur le total des (98,6%) des exportations en Lybie. Cet assujettissement au pétrole et au gaz est valable aussi pour l'Algérie. Sur un total de (95,8%) les échanges algériens de pétrole et gaz s'élèvent à (93,76%) en valeur. A ces pays s'ajoute la Guinée Equatoriale (94,3%), l'Angola (97,9%), le Soudan du Sud (99,5%) et le Nigeria (96,3%) dont les transactions commerciales sont dominées par le pétrole.(confère tableau annexe)(Diop, 2025)

En ce qui concerne les minerais, le Botswana dépend à hauteur de (91,5 %) des exportations de diamants. Les échanges commerciaux des pays comme la Guinée, le Mali, la RDC et le

Burkina Faso reposent respectivement sur (85,2%) du bauxite, l'or, et du diamant .(CNUCED,2024; Diop, 2025)

Pour les produits agricoles, la Guinée-Bissau dépend de (91,6%) des recettes des expéditions provenant de la noix de cajou et des produits halieutiques. Les exportations du Malawi reposent sur (89,5%), du tabac, le thé, le coton, le riz, les arachides. L'économie Éthiopienne est liée aux recettes de (70,9%) de son café, des fleurs et ses graines oléagineuses. Pour le Bénin, ses recettes proviennent de (68,5%), de l'exportation de son coton, soja, et noix de cajou. L'économie Ivoirienne est influencée par (66,6%), des exportations mondiales de cacao et des noix de cajou (CNUCED,2024; Diop, 2025)

1.4.2. La coopération commerciale entre les Brics et l'Afrique

La chine représente le premier partenaire des Brics en Afrique. Entre 2000 et 2023, ses échanges commerciaux avec ses partenaires africains sont passés de 10,5 milliards de dollars à 282,1 milliards de dollars.(FMI,2023) La chine constitue le partenaire qui signe le plus de partenariats avec les pays d'Afrique. Ses accords se focalisent sur le développement des infrastructures, des technologies de communication, et le renforcement des échanges commerciaux. En décembre 2024, la Chine a initié sa politique de « *zéro droit de douane* »⁸ à 33 pays d'Afrique. Cette politique vise à faciliter l'intégration des produits africains sur le marché chinois. (Moussa Diop, 2025.)

La Russie, par contre coopère avec l'Afrique à travers les accords de partenariat dans le secteur des énergies minières, pétrolières et la formation technique des ingénieurs africains. L'Inde contrairement à la Chine et à la Russie collabore avec ses partenaires africains dans les matières premières et l'assistance technique. Le Brésil s'est associé dans le domaine agricole en Afrique. A titre d'exemple le Brésil détient un accord de coopération avec la République démocratique du Congo dans le domaine du cacao. L'Afrique du Sud ,son partenariat avec l'Afrique en général concerne les accords de commerces bilatéraux dans le domaine des transports.(Abdullahi et al, 2025)

Au total, les Brics prennent leurs racines du mouvement de la CSS des années 1950 qui visait à faire entendre la voix des pays du Sud globale exposés à la pauvreté et marginalisation. C'est Jim O'Neill qui consolide l'acronyme du groupe lorsqu'il constate en 2000 l'ascension

⁸ La politique zéro droit de douane chinoise est Disponible sur le lien de la FOCAF

http://www.focac.org/fra/zfgx_5/jmh/z/202508/t20250815_11690558.htm

économique de ces pays. Aujourd'hui le forum a pris une avance économique devant le G7 avec l'adhésion de ses partenaires Africains et du moyen orient. Ceci étant est ce que la collaboration des pays africains avec les Brics impacte favorablement le commerce africain ?

1.5. Analyse de la revue de la littérature théorique de l'impact de l'ouverture des Brics sur le commerce des pays d'Afrique

1.5.1. Analyse de la revue théorique

Pour faire une revue de la littérature des théories économiques qui traitent de l'impact de la coopération des Brics sur les pays d'Afrique, nous allons nous inspirer des travaux de (Greenaway & Milner, 1990). Leurs analyses montrent généralement les facteurs qui justifient la CSS ainsi que leurs impacts sur le commerce.

1.5.1.1. Les théories traditionnelles du commerce international

Dans la revue de la littérature théorique Smith (1723-1790) est considéré comme le père fondateur du libre-échange. Pour l'auteur, chaque pays se spécialise à produire le bien où il bénéficie d'un avantage absolu. Ainsi pour les biens dont il ne dispose pas d'avantage absolu, il les échange avec le reste du monde c'est dans ce principe que l'avantage absolu permet d'aboutir à la division du travail, qui à son tour impacte positivement le volume du commerce et parvient à la coopération mutuelle gagnant- gagnant.(Bernard et al.,2021)

L'impact des avantages absolus comme déterminants du commerce en Afrique peut se justifier par les travaux de (Bunje et al., 2022) .Lorsque les auteurs étudient l'influence de l'ouverture commerciale sur la croissance économique et le développement en Afrique ,ils confirment l'existence d'une corrélation entre les avantages naturels des pays africains (minerais et énergies) et l'ouverture commerciale.

Si (Smith,1776) pense que la spécialisation par l'avantage absolu augmente le volume des échanges commerciaux des pays, (Ricardo,1817) quant à lui, promeut l'avantage comparatif. L'avantage comparatif encourage le pays à se spécialiser dans la production où il perd le moins. Pour les autres biens, comme dans le cas de l'avantage absolu, il procède à l'échange avec le reste du monde c'est dans ce sens que la spécialisation par l'avantage comparatif renforce le commerce et aboutit à une coopération mutuelle gagnant- gagnant.(Bernard et al., 2021)

Les avantages comparatifs contribuent à des effets positifs sur le commerce d'ailleurs c'est ce que nous démontre les études du ,(College of Business Administration Taibah University et al., 2021a).Elles relèvent que les avantages comparatifs des pays africains sur les produits de bases et les avantages comparatifs des Brics dans les produits ,manufacturés permettent la

spécialisation inter-branche qui ont favorisé l'ouverture commerciale entre les deux partenaires économiques.

La théorie des dotations factorielles (HOS) qui s'inspire de la théorie de (Ricardo, 1817) prédit par contre que pour qu'il y ait des gains mutuels dans le commerce, les pays ont tous intérêt à se spécialiser dans l'exportation des biens qui utilisent intensivement leur facteur relativement abondant par rapport aux autres pays (Greenaway & Milner, 1990). Par exemple les pays africains qui possèdent des ressources naturelles en abondance doivent se spécialiser dans l'exportation de ces derniers. Les biens qui demandent un facteur qu'ils ont en pénurie (technologie pour l'exploitation de leurs richesses par exemple) ils les importent ainsi le commerce s'effectue dans une optique gagnant-gagnant échanges des ressources du sous-sol contre la technologie. (Greenaway & Milner, 1990)

Malgré que ces théories gardent leur part de validité dans l'histoire du commerce internationale, elles ont été critiquées vigoureusement, par les théories classiques de la dépendance des ressources naturelles (Prebisch et Singer 1950) d'une part, puis prolongées par de nouvelles théories du commerce international d'autre part.

1.5.1.2. La théorie de la dépendance des ressources naturelles

Le modèle de la dépendance des ressources naturelles (Prebisch et Singer 1950), soutient que l'ouverture commerciale ne profite pas à tous les pays notamment les pays les moins industrialisés de la périphérie. Le libre échange des pays non industrialisés et les pays industrialisés du centre conduisent à des inégalités. Ces disparités s'expliquent par le fait que les pays non industrialisés sont pourvus en ressources naturelles et leur commerce est basé exclusivement sur la spécialisation des ressources primaires. (Peixoto, 1977)

Or le libre-échange par la spécialisation des produits primaires conduit à la détérioration des termes de l'échanges d'autant plus que, les prix des ressources naturelles sont volatils et ont tendance à diminuer par rapport à ceux des produits technologiques proposés par les pays industrialisés. Cette situation pourrait être similaire avec le cas de la Chine qui exporte vers l'Afrique des biens manufacturés à bas prix (électronique, textile, machines) tandis que l'Afrique exporte majoritairement des ressources brutes. (Peixoto, 1977)

(Baran, 1957) et Samir (1970) ont également critiqué le commerce international par la spécialisation parce qu'il amplifie la dépendance des pays les moins industrialisés vers les pays industrialisés, par les écarts de productivités. Ainsi pour les auteurs, la Chine et l'Inde les deux géants des Brics représentent les classes dominantes du partenariat commercial Afrique-Brics

sont appelés à accumuler et valoriser les ressources naturelles produit des africains en plus de celles qui sont produites dans leur zone .(Rapport OMC, 2010)

Arghiri Emmanuel (1972) ajoute même que les modèles classiques du commerce international exacerbent l'échange inégal. En s'inspirant de la théorie de Karl Marx il explique ces inégalités dans le cas où une entreprise chinoise installée en Afrique paie un travailleur africain, ce dernier est généralement payé beaucoup moins qu'un travailleur chinois et la valeur créée par ce travailleur africain est captée par l'entreprise chinoise qui réexporte le produit. Le bénéfice de la vente repart vers ce pays des Brics et non vers l'Afrique.(Montet,1986)

1.5.1.3. Les théories modernes du commerce international

Alors que les théories de la dépendance des ressources naturelles insistent sur l'effet négatif de la spécialisation du commerce pour les pays africains, les nouvelles théories du commerce international viennent plutôt prolongées les théories classiques du commerce internationale.

Linder (1961) concentre son travail sur la demande. L'auteur, pense que l'augmentation des échanges commerciaux entre les Brics et les pays d'Afrique ne se limite pas à la spécialisation et division internationale du travail. Leurs échanges s'expliquent d'une part par la proximité des comportements de demande et d'autre part les niveaux de développement de ces pays qui sont approximativement proches (Greenaway & Milner, 1990).La similarité de la demande et du niveau de développement incite les entreprises à produire un certains types de bien d'autant plus qu'ils produisent un bien en fonction du besoin observé sur le marché.(Bernard et al.,2021) L'approche néo-technologique avec les analyses de Posner (1961) et de Krugman (1979) explique que c'est plutôt l'écart technologique entre les Brics et les pays d'Afrique qui pousse les pays Africain à coopérer avec les Brics qui sont en avance dans l'industrie technologique contrairement aux analyses de Linder (1961). Cette collaboration peut permettre aux pays d'Afrique de découvrir de nouveaux processus de production, et de leur conférer un nouvel avantage comparatif.(Bernard et al., 2021).

(Greenaway & Milner, 1990) observent que l'augmentation de la CSS améliore les avantages de l'apprentissage du fait que ce mécanisme s'opère dans un marché et environnement avec moins de compétition et en générant des économies d'échelle nécessaires pour pénétrer les marchés du Nord pour des produits plus technologiquement avancés.

Si les théories néo technologique et technologique mettent un accent particulier sur les aspects de l'écart technologique comme déterminants du commerce entre les Brics et l'Afrique, la politique commerciale des Etats explique aussi l'amplification du commerce Brics-Afrique.

La politique commerciale des Etats est une stratégie qui vise à analyser et corriger l'ensemble des imperfections susceptibles d'éloigner les économies du libre-échange.(Bernard et al., 2021) (Balassa, 1982), l'un des auteurs à développer la question associe la politique commerciale de l'Etat comme facteur de la coopération entre les pays. En effet, la politique commerciale des barrières tarifaires et non tarifaires entravent le commerce lorsqu'elles sont à la hausse, or le caractère bénéfique de ce mécanisme s'effectue au moment où les politiques commerciales ne représentent plus un obstacle au commerce.(Karim & Attouman Abou Bacar, 2021)

1.5.2. Analyse de la revue empirique

Comme pour les études théoriques, quelques études empiriques ont vu le jour pour bien analyser l'impact de la coopération des Brics sur le commerce des pays Africains. En ce qui nous concerne, pour analyser l'influence de la coopération des Brics sur le commerce Africain, nous allons faire une analyse des résultats empiriques qui ont couverts le sujet.

En étudiant « *les principaux déterminants de l'ouverture commerciale des Brics vers l'Afrique Subsaharienne(ASS) par la méthode généralisée des moments en différence de type Arellano et Bond (1991)* », (Bernard et al., 2021) » constatent qu'entre 1995 et 2013 , la coopération des pays ASS avec le groupe des Brics affecte de manière favorable le commerce, puisque l'évolution du PIB par tête des pays du groupe Brics de (10 %) entraîne un accroissement de (2,3 %) du commerce des deux acteurs et la hausse du PIB des pays africains de (10 %) entraîne une évolution de l'ouverture de près de (3,01 %). Par ailleurs, les auteurs montrent que la variable ressource naturelle a un effet positif sur le commerce. En effet, une augmentation de (10 %) des ressources naturelles, conduit à l'ouverture vers les Brics à une hauteur de (3,6 %). Le (College of Business Administration Taibah University et al., 2021) met en lumière que l'ouverture avec les Brics impacte positivement le commerce des pays d'Afrique. Lorsqu'ils ont mis en évidence « *les principaux éléments favorables aux flux commerciaux entre les Brics et l'ASS, par l'entremise d'une approche économétrique sur données de panel couvrant la période de 1995 à 2018 en appliquant l'estimateur GMM de Blundell et Bond (1998)* », ces auteurs observent que, la croissance de (10 %) du PIB des Brics entraîne une croissance du commerce de (11 %), tandis qu'une augmentation de (10 %) du PIB des pays africains entraîne une hausse de l'ouverture de presque (10,4 %) des deux partenaires.

Ce sont les variables comme la proximité du niveau de développement qui justifient cette dynamique puis que l'étude révèle que la variable du PIB par habitant est positive et significative à (5 %). La compétitivité des prix et la variable ressource naturelle dominant aussi le commerce des Brics-Afrique. L'étude montre que pour une hausse de (10 %) des ressources

naturelles, l'ouverture aux Brics en Afrique augmente d'environ (7,3 %). (College of Business Administration Taibah University et al., 2021)

En s'inscrivant dans la même logique, (Didier, 2016.) dans sa thèse qui examine « *le rôle des économies émergentes dans la nouvelle géographie du commerce international par le modèle de Poisson avec effets fixes (PPML) en utilisant les données de la banque mondiale de la période 1948-2012*, remarque que les exportations des Brics vers l'ASS contribuent à l'amélioration du commerce entre les pays ASS. Pour l'auteur, le commerce intra-ASS est plus élevé lorsque la Russie, l'Inde et la Chine exportent vers ASS, Le commerce est à la hausse de 1,71 fois pour la Russie, 1,37 quand c'est l'Inde et 1,64 fois pour la Chine. (Diaw & Tran, 2020.) appuie cette conclusion lorsqu'ils étudient les « *relations commerciales entre l'Asie du Sud-Est et ASS durant la période 2000 à 2017 par l'analyse des données descriptive* » ,montrent que les exportations commerciales de ASS vers l'Asie du sud et l'Asie pacifique ont été vu à la hausse. Elles sont passées de (6,2%) et (9%) en 2000 à (10,4%) et (18,4%) du total en 2017.

(Jenkins & Edwards, 2006) en menant un examen minutieux sur « *les impacts économiques de la Chine et de l'Inde sur 21 pays d'ASS par l'analyse descriptive des données secondaires* » exposent que sur les pays étudiés, le Soudan et l'Angola réunissent des marges considérables du total des exportations à destination de la Chine. Le Soudan représente (41 %) de ces exportations et l'Angola (23 %). En ce qui concerne l'Inde, les auteurs mentionnent que les exportations du Sénégal s'élèvent à (13 %), celles de la Somalie (12 %), et celles du Nigeria et la Tanzanie (10 %) chacun.

Sans aucune surprise, les auteurs admettent que c'est la demande chinoise et Indienne en énergie dans les ressources naturelles pour l'alimentation de leurs industries qui explose les exportations africaines. Par ailleurs, la politique chinoise basée sur les prix faibles constitue un catalyseur de la croissance du commerce Brics-ASS

De même, en se penchant sur « *l'impact économique des pays ASS avec les nouveaux partenaires émergents (Brics), par le modèle de gravité* » (Elmorsy, 2016) soutient que les moteurs qui renforcent le commerce des pays ASS avec les Brics c'est le fait que les besoins commerciaux des Brics à l'égard des africains sont portés par les produits naturels. En 2008, le pétrole représentait environ (70 %) de l'ensemble des exportations de l'Afrique subsaharienne vers les BIC, et plus de (80 %) si on exclut l'Afrique du Sud. A la différence, les exportations des Brics vers les pays ASS sont dominés par les produits manufacturés.

D'autres auteurs comme (Boulaksili et al. 2020), (Onyekwena et al., 2014.) (Karim & Attouman Abou Bacar, 2021), corroborent les thèses selon lesquelles la coopération avec les Brics impacte

positivement le commerce des pays d'Afrique par les ressources naturelles, politiques commerciales, PIB etc....

Quoique la revue de la littérature empirique mentionnée plus haut valorise la coopération des Brics sur la croissance du commerce Africain, elle ne demeure pas, contestée.

En effet, (Aninpah Khan et al, 2009) figurent parmi les auteurs qui critiquent les effets bénéfiques des Brics sur le commerce africain en ce sens que lorsqu'ils ont fait « *une évaluation des facteurs clés de la Chine et leurs impacts sur l'économie camerounaise entre 2000 et 2005 par une analyse documentaire des données secondaires* », ils constatent une dégradation des échanges commerciaux de (0,62 %) du Cameroun avec la Chine. Les importations camerounaises en provenance de la Chine s'élèvent à (5,32 %) tandis que les exportations sont estimées à (4,70 %).

Par ailleurs, (Venkataraman & Gofie, 2015) soutiennent cette vision quand ils étudient « *l'impact de la Chine sur l'économie du Kenya entre 2006 et 2012 par une analyse documentaire des données secondaires* ». Ils affirment que la coopération avec les Brics entraîne un déficit commercial massif et chronique pour le Kenya. La balance commerciale de l'Éthiopie était de -1 556 millions de dollars en moyenne, contrairement à la Chine qui représentait 256,41 millions de dollars US sur l'année de l'étude.

(Sindzingre, 2011.) renforce les analyses de (Aninpah Khan et al, 2009) (Venkataraman & Gofie, 2015) lorsque il étudie « *l'ascension de la chine en Afrique subsaharienne et ses impacts économiques en 2011 par une analyse de la revue de la littérature* ». Il expose que le partenariat de la Chine avec l'Afrique touche positivement le commerce Africain sur le court terme parce qu'il a permis une croissance de 10 à 120 milliards de dollars de 2000 à 2011 . Cependant, sur le long terme, la dépendance des pays africains de (70 %) des exportations des matières premières n'a pas réussi à industrialiser les économies africaines.

S'inscrivant dans le même cadre, (Santime, 2020) vérifie si « *le partenariat l'Inde-Afrique est gagnant-gagnant par la revue de la littérature* » l'auteur aboutit à la conclusion que la dépendance des africains dans les matières premières ne permet pas la diversification commerciale.

(Aboulezz, 2016) qui examine « *les déterminants du commerce entre les Brics et l'Afrique du Sud par l'approche du modèle de gravité qui couvre la période 2000-2013* ». il finit par constater que, même si l'augmentation de (1 %) du PIB entraîne une hausse de (0,12 %) des exportations Sud-Africaines vers les BRIC, le taux de change, ne favorise pas le commerce

Sud-Africain du fait que l'appréciation de (1 %) du Rand provoque une baisse de (1,1 %) des exportations Sud-Africaines vers les BRIC.

(Antoine, 2015) en faisant « *Une analyse comparative des déterminants de la croissance des pays de l'UEMOA et les Brics 1980-2013 par la méthode d'estimation des moindres carrées dynamiques* » trouve que la dépendance des africains dans les matières premières ne permet pas la diversification commerciale vu qu'elle s'est soldé à un taux estimé de -0,001

(Mazenda,2016), va plus loin quand il examine si « *l'adhésion de l'Afrique du Sud aux Brics a contribué à une croissance durable par le modèle autorégressif à correction d'erreur (ARDL) de 1990 à 2014,* » .Il souligne que sur le long terme, la coopération avec les Brics ne parvient pas à soutenir ni le commerce, ni la croissance de l'Afrique du Sud avec un taux de croissance insignifiant de (0,01 %).

(Jean, 2021), consolide l'effet négatif des Brics sur l'Afrique lorsqu'il décide de vérifier si « *les échanges commerciaux avec les Brics impactent la croissance économique en ASS* » par un modèle estimé en données de panel sur la période 1995 à 2017. Il conclut que le partenariat avec les Brics contribue de façon modeste au commerce Africain puisque la demande africaine des importations manufacturières et d'équipements envers les Brics représentent en moyenne (62 %) tandis que les exportations sont passées de (7,01 %) en 1995 à (3,84 %) en 2017.

2. Méthodologie

Dans le cadre de notre analyse, nous avons choisis une démarche de revue de la littérature théorique et empirique. Aussi, les critères d'inclusion que nous avons considérés se résument aux documents officiels, aux articles qui traitent de l'impact de l'ouverture d'un pays des Brics sur le commerce africain, mais aussi aux articles scientifiques qui traitent de notre problématique avec comme méthodologie d'analyse le modèle de gravité.

Nous avons effectué nos recherches sur des plates formes numériques académiques comme Google scholar, Cairn. Infos, Jstor, SholarVox etc. Pour la recherche nous avons utilisé les mots clés comme : Le commerce entre les Brics et l'Afrique, impact des Brics en Afrique, coopération Brics-Afrique, échange commerciale Brics-Afrique.

Nous avons considéré les articles publiés de 1990 à 2025 qui traitent de l'impact d'un pays influent des Brics avec l'Afrique (Chine avec l'Afrique) ou (l'Inde-Afrique) (Russie-Afrique) ou (Brics-Afrique). Ce choix est dû au fait que la période représente l'émergence des Brics dans le monde mais aussi une manière de combler la rareté des articles qui couvrent notre sujet.

Nous avons exclu, les articles qui étudient les impacts des pays les moins influents du groupe des Brics sur les économies africaines à cause de la rareté d'études empirique.

L'impact de la coopération de deux ou plusieurs partenaires économiques sur le plan commercial, peut être mesuré par le modèle de gravité. C'est à Jan Tinbergen (1962) à qui l'on associe la création du modèle de gravité. Il reprend la loi de la gravité universelle énoncée par Newton pour expliquer les échanges bilatéraux. Cette loi stipule que : « *deux corps s'attirent en raison proportionnelle de leurs masses et en raison inverse du carré de la distance qui les sépare.* » (Bernard et al.,2021)

Au commencement, l'équation de gravité ne possède pas de bases théoriques solides, il a fallu patienter Anderson (1979) pour qu'il la prolonge dans les années 70. D'autres auteurs à l'instar de Bergstrand (1985), (1987); Helpman (1987) MacPhee et Oguledo (1994) Deardorff (1998) Levinsohn et Hummels (1995) Wincoop et Anderson (2001) et Keller et Evenett (2002). (Zarzoso et Lehmann, 2003) se sont également penchés sur la question afin de solidifier l'aspect théorique du modèle. Le modèle de gravité de commerce cherche à démontrer que les échanges bilatéraux sont moins considérables lorsque les pays se trouvent éloignés les uns des autres, cependant, l'effet contraire s'observe lorsque les partenaires économiques détiennent une taille économique importante. (Ghyzlane El Alaoui & Omari, 2022)

L'équation de gravité peut s'écrire comme suit :

$$X = G \times \frac{PIB_A^\alpha \times PIB_B^\beta}{d^\gamma}$$

X : « représente les flux de commerce bilatéral entre les deux pays A et B »

G : « K : c'est une constante (Sous l'hypothèse de $\alpha + \beta + \lambda = 0$). »

PIB du pays A

PIB du pays B

d : représente la distance entre les deux pays

Dans le cadre de notre investigation, il est aussi utilisé pour étudier l'impact de la coopération des Brics sur le commerce des pays ASS. (Aboulezz, 2016a), (Mazenda,2014.), (Jean, 2021), (Elmorsy, 2016),(Diaw & Tran, 2022), (College of Business Administration Taibah University et al., 2021b)

3. Résultats, interprétation et discussion

Au terme de notre analyse, la première vague des études empiriques que nous avons traitées et collectées montrent que la coopération avec les Brics affecte positivement le volume du

commerce des pays Africains à l'exemple de (Bernard et al., 2021) qui expose un accroissement de (2,3 %) et (3,01 %) entre 1995 et 2013, le (College of Business Administration Taibah University et al., 2021), qui montre une hausse de (11 %) et (10,4 %) entre 1995 et 2018, (Didier, 2016.) qui constate la multiplication de (1,71 ; 1,37 et 1,64 points) de 1948 à 2012, (Diaw & Tran, 2020.) qui voit une augmentation de (6,2% à 9%) en 2000 à (10,4% à 18,4%) en 2017 et (Elmorsy, 2016) qui observe un volume de (1%) sur le commerce Africain .

Ces études corroborent les préférences des modèles traditionnels du commerce qui stipulent que c'est la spécialisation des pays Africains dans les ressources naturelles et celle des Brics dans les produits manufacturés qui amplifie le commerce d'une part et d'autre part, elles renforcent les nouvelles paradigmes du commerce international qui justifient le développement des relations commerciales Brics-Afrique par la proximité des niveaux de développement mesuré par le PIB (Linder 1961) et les accords commerciaux (Balassa, 1982).

La deuxième série des études quant à elle apporte une limite importante en ce sens qu'elle expose les faiblesses de ce partenariat, c'est le cas de (Aninpah Khan et al, 2009) qui remarquent une dégradation des échanges commerciaux de (0,62 %) du Cameroun avec la Chine entre 2000 et 2005, (Mazenda, 2016) qui affiche que la concentration des exportations de produits primaires de (65 %) Sud-Africaine avec les Brics entraîne une croissance insignifiante de (0,01 %), (Jean, 2021) qui constate une forte importation de (62 %) des produits manufacturés des pays Africains vers les Brics et (Sindzingre, 2011.) qui expose que la dépendance des pays africains de (70 %) des exportations des matières premières sur le long terme, ne favorisent pas l'industrialisation Africaine.

Cette revue empirique étaye les opinions des modèles classiques du commerce de la dépendance des ressources naturelles. En effet, la spécialisation des pays Africains sur les biens primaires les expose à des fluctuations donc une progression en dents de scie du commerce.

4. Conclusion et apport scientifique

En définitive, l'objectif de ce travail consistait à répondre à la question de savoir si la coopération des pays africains avec les Brics modifie positivement le commerce des pays africains. A cet effet, plusieurs modèles classiques et modernes du commerce international ont analysé cette initiative économique dans le cadre d'une stratégie « gagnant-gagnant ». Ainsi les théories classiques du commerce international (Smith 1790), (Ricardo, 1817) et HOS justifient le caractère bénéfique de ce partenariat à travers la spécialisation du travail. La spécialisation des pays Africains dans les ressources naturelles et celle des Brics dans les produits manufacturés affecte le volume des échanges commerciaux des deux acteurs économiques. Les

thèses nouvelles du commerce international ont quant à elles souligné l'importance de l'allègement des politiques commerciales (Balassa, 1982) et le rapprochement du niveau de développement (Linder 1961). Pour soutenir les opinions des bienfondés du partenariat des Brics sur le commerce africain, nous avons essayé de présenter une série d'études empiriques qui ont traité la question de l'impact de la coopération des Brics sur le commerce africain à l'aide du modèle gravitationnel. La première vague des études sollicitées nous a montré que la coopération avec les Brics, présente les caractéristiques d'une coopération qui agit de manière favorable sur le volume commerce des pays Africains.

5. Limites et perspectives de recherche

Cependant notre même étude nous a révélé l'existence, des nuances de ce partenariat vigoureusement critiqué par les thèses traditionnelles de la dépendance des ressources naturelles qui ont signalé les dangers auxquels sont exposés des pays africains dont les moteurs du commerce avec les Brics sont focalisés sur les ressources primaires. Ces dangers concernent notamment, la dégradation des termes de l'échanges et la désindustrialisation des pays africains (Prebisch et Singer 1950). Leurs réticences ont été démontrées par l'existence de quelques études qui ont exposé que la coopération avec les Brics n'a pas toujours eu que des effets positifs sur le commerce des pays africains.

Par ailleurs, les insuffisances des études et résultats empiriques en termes de transfert technologique comme dynamique du commerce entre les Brics et les pays d'Afrique nécessite d'engager des travaux de recherche supplémentaires en vue de toucher à cet aspect.

Au terme de notre travail, nous recommandons aux chefs d'Etats Africains d'œuvrer pour une coopération basée sur la transformation des ressources naturelles au niveau national, le commerce basé sur les ressources à bas carbone ainsi que le transfert technologique avec les Brics.

Références Bibliographiques

1. Articles de revue

Abdullahi, A., Ibrahim, A. S., & Chembayil, S. (2025.).South Africa as a Gateway to Africa : BRICS Cooperation and the African Continental Free Trade Area (AFCFTA).Review of History and Political Science, 12, 13-24.

Aboulez, N. (2016).Determinants of Bilateral Trade between BRICs and South Africa What the Gravity Model Tells Us. Middle East Research Journal, 40, 1-28.

- Bernard, N., Iréné, T., & Achille, N. N. J.-B. (2021). Les déterminants de l'ouverture commerciale BRICS1-Afrique Sub- saharienne : Une analyse à partir du modèle de gravité adapté. *Revue d'économie théorique et appliquée* 8, (1),43-62.
- Boulaksili, A., Hajel, Y. E., Marzouki, A. E., & Hamiche, M. (2020). La coopération Sud-Sud du Maroc : caractéristiques, tendances et défis de la réduction de la vulnérabilité. *Journal d'Economie, de Management, d'Environnement et de Droit (JEMED)*, 3 (3), 34-48
- Bunje, M. Y., Abendin, S., & Wang, Y. (2022).The Effects of Trade Openness on Economic Growth in Africa.*Open Journal of Business and Management*, 10(02), 614-642.
- College of Business Administration Taibah University. (2021).Trade Openness and Competitiveness : BRICS and Sub-Saharan Africa Countries. *International Organisations Research Journal*, 16(1), 64-84.
- Diaw, D., & Tran, T. A.-D. (2020). Les relations commerciales entre l'Asie du sud-est et l'Afrique subsaharienne : les promesses d'une coopération Sud-Sud. *Asie du Sud-Est. Bilan, enjeux et perspectives.*, 2020. hal-02975072
- Diop, M. (2025). Exportations des pays africains les plus et les moins dépendants des matières premières. *Afrique.le360.ma*
- Elmorsy, S. S. A. (2016).Sub-Saharan Africa's engagement with emerging partners : Opportunities and challenges. Bandung. *Journal of the Global South*, 3(1), 1-22.
- Ghyzlane EL ALAOUI, & OMARI, L. Z. A. (2022). L'impact de l'intégration régionale sur le commerce : Une revue théorique et empirique.*International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(2-1), 42-59.
- Greenaway, D., & Milner, C. (1990). South-south Trade : Theory, Evidence, and Policy. *The World Bank Research Observer*, 5(1), 47-68.
- Hailay Gebretinsae, B. (2015.).Brics and sub-Saharan Africa trade interdependence and peace: evidence based on revealed comparative advantages. *Journal of Law, Society and Development Multi-, Inter- and Transdisciplinary*, 2 (1), 4-28.
- Jean, T. (2021). Les échanges commerciaux avec les BRICS impactent-ils la croissance économique en Afrique Sub-saharienne ? *Roa Iktissadia Review*, 11 (01), 713-728.
- Jean TCHITCHOUA et Bernard NGUEKENG. (2021.). Compétitivité et ouverture commerciale : une étude empirique du cas BRICS et Afrique Sub-saharienne. *Repères et Perspectives Economiques*, 4(1), 121-139.
- Jenkins, R., & Edwards, C. (2006). The economic impacts of China and India on sub-Saharan Africa : Trends and prospects. *Journal of Asian Economics*, 17(2), 207-225.

Karim, M. & ATTOUMANE Aboubacar. (2021). L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique en Afrique : Une étude en panel. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2 (1), 233-257.

Mazenda, A. (2016.). The effect of BRICS trade relations on South Africa's growth. *Economics and Econometrics Research Institute*. 11 1-39

Onyekwena, C., Taiwo, O., & Uneze, E. (2014.). South Africa in BRICS: A Bilateral Trade Analysis. *The South African Institute of International Affairs (SAIIA)*, 181 1-30

Santime, T. (2020). Inde-Afrique : Un partenariat gagnant-gagnant? *Journal of International Affairs*, 11 1-6

Seddik, U. M., Yahia, B., & Eddine, D. B. D. (2020.). La coopération Sud-Sud en tant que cadre conceptuel de la coopération économique Algérie-Afrique. *Revue d'enseignant chercheur des études juridiques et politiques*, 05 (01),48-65.

Soulé-Kohndou, F. (2013.). Histoire contemporaine des relations Sud-Sud. Les contours d'une évolution graduelle. *Afrique contemporaine*. *Afrique contemporaine*, 248, 108-111.

Vedie, P. H.-L. (2023). Sommet de Johannesburg : Vers l'élargissement et une monnaie commune pour les Brics. *Policy Center* 1-13.

2. Ouvrages

Balassa Bela, (1961). *The theory of economic integration*, Homewood, Richard D. Irwin

3. Theses

Didier, Laurent. (2016) : « Commerce Sud-Sud et "nouvelle" géographie du commerce international : Le rôle des économies émergentes. » *Economies et finances*. Université de la Réunion, 2016. Français. NNT

4. Rapports et Sites officielles

Banque africaine d'import-export (2025). Rapport sur Perspectives du commerce et de l'économie en Afrique. Consulté 29 décembre 2025, à l'adresse <https://media.afreximbank.com/afrexim/African-Trade-and-Economic-Outlook-ATEO-2025-1.pdf>

CNUCED, (2024) Rapport sur l'économie des pays Africains disponible sur <https://unctad.org/fr>
FMI, (2023.). Rapport sur L'Afrique subsaharienne et la Chine : des relations économiques à la croisée des chemins Consulté 29 décembre 2025, à l'adresse <https://www.imf.org/-/media/files/publications/reo/afr/2023/october/french/china-note1.pdf>

Annexes

Tableau 1 : Les nations africaines les plus dépendantes des exportations de matières premières

Pays	Exportations des matières premières/Exportations totales	Pays	Exportations des matières premières/Exportations totales (en %)
Soudan du Sud	99,5%	Mozambique	95,6%
Tchad	99,2%	Congo	94,4%
Libye	98,7%	Botswana	94,3%
Mauritanie	98,6%	Guinée équatoriale	94,3%
Somalie	98,1%	Ghana	93,9%
Guinée-Bissau	97,9%	Cameroun	93,6%
Soudan	97,9%	Érythrée	91,1%
Angola	97,9%	Bénin	92,8%
Guinée	97,6%	Côte d'Ivoire	92,3%
Nigeria	96,3%	Niger	91,1%
Burkina Faso	96,0%	Zimbabwe	90,8%
Mali	95,9%	Malawi	90,6%
Algérie	95,8%	Burundi	90,1%

Note : Sur les 54 pays africains, ces pays figurent parmi les 26 pays les plus dépendants des matières premières

Source : CnuCED